

80088

Paul COURTEAULT

# UNE AMAZONE DE LA FRONDE

## A BORDEAUX

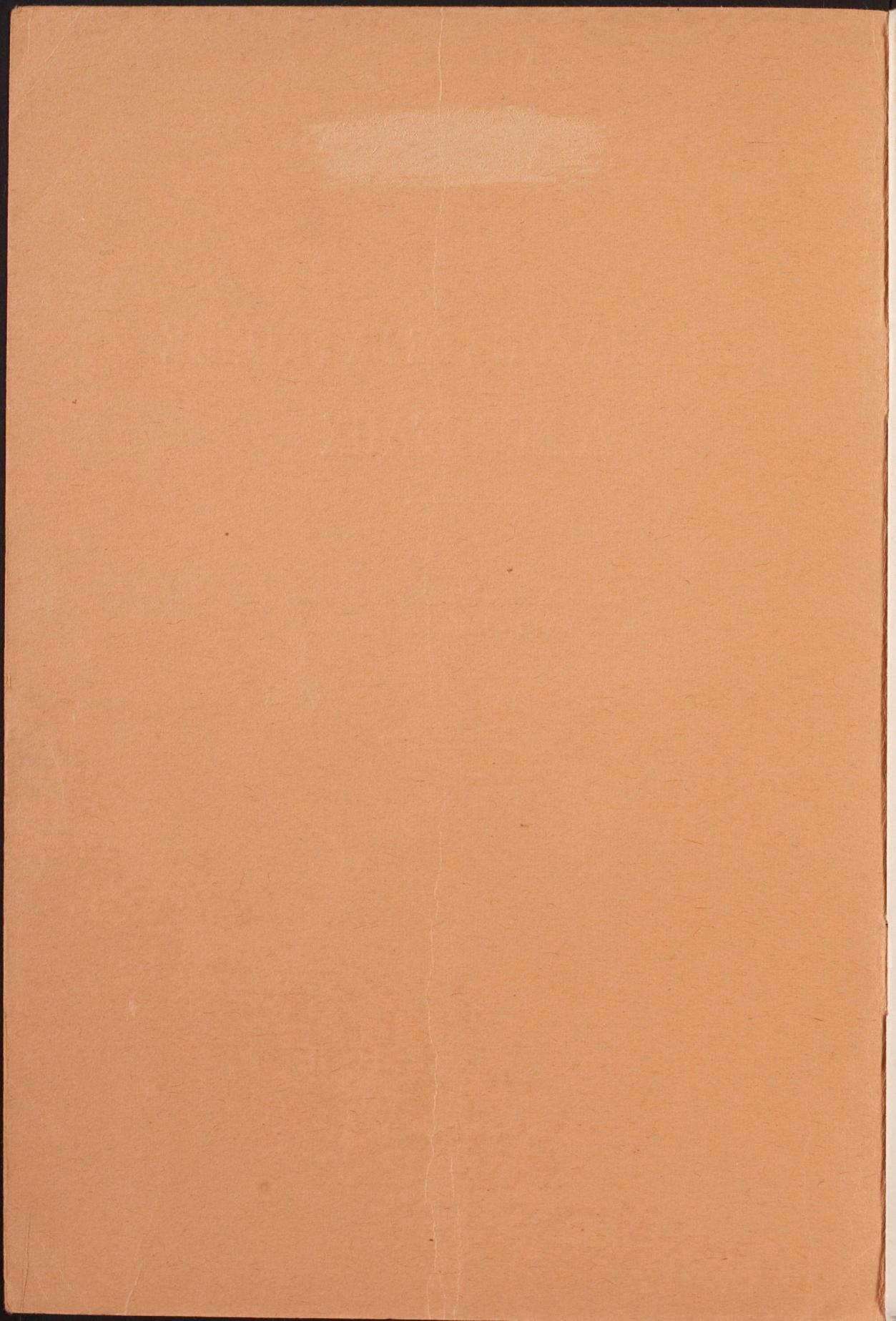
Extrait de la *Revue Historique de Bordeaux*  
— Nos 1-2 - Janvier-Juin 1941 —



BORDEAUX  
IMPRIMERIE BIÈRE  
18, Rue du Peugue, 18

1941

17430



*A la Bibliothèque universitaire  
hommage de l'auteur  
P. Courcier*

## UNE AMAZONE DE LA FRONDE A BORDEAUX

En avril 1653, quatre mois avant d'expirer, la seconde Fronde — la Fronde des Princes — agonisait dans Bordeaux. La princesse de Condé, le prince de Conti et sa sœur, la duchesse de Longueville ne s'y maintenaient que grâce à la présence des régiments de cette armée de Catalogne que Marchin y avait amenée de Barcelone en septembre 1651. La faction de l'Ormée était divisée et certains de ses membres avaient déjà abandonné la partie. Ils n'avaient plus confiance dans l'heureuse issue de la guerre; et ce pessimisme était justifié par les événements militaires. Une à une les places de la Basse-Guienne tombaient aux mains des Royaux : le Mas d'Agenais le 2 février, Monségur le 3 mars, Tournon le 19. De Montauban à Marmande toutes les villes étaient rentrées dans le devoir, sauf Villeneuve et Penne. Les Frondeurs n'occupaient plus que l'Entre-deux-mers et la vallée de l'Isle, avec Libourne et Périgueux. Bordeaux était bloqué par la flotte de César de Vendôme et par la forteresse de Blaye, occupée par le duc de Saint-Simon<sup>1</sup>.

Des lettres de Bordeaux, datées du 12 décembre 1652, annonçaient le 20 à Paris « qu'on a brûlé publiquement les placards qu'on avoit affichés contre l'honneur de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville ». Du 10 mars 1653 : « Jeudi, M. le prince de Conti eut peine à faire mettre sous les armes les compagnies bourgeois... Il se trouva sous les armes 7 à 800 hommes, dont la plupart étoient résolus de dire hautement, si on les eusse interrogés, qu'ils vouloient la paix. M. le prince de Conti monta à cheval, et M. Marchin, et tout ce qu'ils purent faire fut environ 150 chevaux. Il fit passer ces troupes-là sur les fossés de la maison de ville et sur les fossés du Chapeau-Rouge. On cria : *Vive le roy*, sans autre chose. Ils n'osèrent pas leur demander d'autres explications... Vendredi, les capi-

1. Dr L. Couyba, *Etudes sur la Fronde en Agenais...*, 2<sup>e</sup> partie, p. 374-394.

taines qui étoient mandés pour aller en garde à l'hôtel de ville et au Chapeau-Rouge, qui sont les lieux où on fait garde, ayant fait battre la caisse, ne trouvèrent personne qui les voulût suivre, disant qu'ils ne vouloient plus aller à la garde... » Du 28 mars 1653 : « Les avis de Bordeaux portent que M. le prince de Conti s'est assuré de nouveau des esprits de l'Ormée, après avoir chassé deux des principaux et quelques autres de la ville, et qu'il a obligé le reste à faire un nouveau serment d'union avec lui... et que le peuple étoit si las de la domination des princes que, si le secours d'Espagne qui se prépare à St-Sébastien n'y va pas promptement, Bordeaux est perdu pour eux, que Mad. la princesse, prévoyant cela, s'étoit assurée du cap de Buch pour avoir une sortie libre par la mer... » Du 31 mars 1653 : « M. le prince de Conti est en grand souci de découvrir ceux qui travaillent dans la ville à faire rentrer le peuple dans l'obéissance du roi, et comme il sait que les deux tiers des esprits y sont portés, il fit assebler, il y a deux jours, tous les capitaines de la ville et leur fit bailler à chacun de l'argent pour payer 40 hommes de chaque compagnie, à 4 écus par mois chaque homme, et pour eux à proportion, avec des assurances que dans le mois d'avril l'armée navale d'Espagne rendra la rivière libre pour avoir des vivres... » Ces détails inédits, qui confirment, en le précisant, tout ce que l'on sait par ailleurs, donnent une idée assez vivante du climat de Bordeaux à cette date. Ajoutons, d'après la même source, que la peste régnait par la ville, que la vie y renchérisait tous les jours et qu'on n'avait plus de blé que pour trois mois<sup>1</sup>.

A Paris, où le jeune roi et sa mère étaient rentrés depuis le 21 octobre 1652, Mazarin était, à son tour, revenu triomphant, le 3 février, de son exil volontaire à Bouillon. Anne d'Autriche et le cardinal, tenus au courant, par les nouvelles dont on vient de lire des extraits, de ce qui se passait à Bordeaux, cherchaient à y nouer des intelligences et à y fomenter des complots. Ils usaient pour cela d'agents secrets : on connaît la mission du P. Berthod par ses *Mémoires*. Elle se place en mars. Elle n'aboutit qu'à l'arrestation du P. Ithier, supérieur des Cordeliers, qui fut jugé, le 24 mars, « par le général Marchin, le comte de Maure, assistés de quelques capitaines de cavalerie et de six des plus hardis de l'Ormée... condamné à

1. Bibliothèque Nationale, f. fr. 25026, f° 188, 198 v°, 200 v°, 206 v°, 212 v°.

faire amende honorable à leurs A. A. et à être mis entre quatre murailles, réduit au pain et à l'eau<sup>1</sup> ». Quelques jours plus tard, la reine décida de renouveler la tentative et d'amener le commandant en chef des troupes frondeuses à Bordeaux, Marchin, à « faire son accommodement », comme venait de le faire Louis Foucault, comte du Daugnon, qui, contre le bâton de maréchal de France et cinq cent mille livres payées comptant, avait abandonné les gouvernements de Brouage, Ré, Oléron et des tours de La Rochelle, rendant déjà impossible la résistance des Frondeurs à Bordeaux.

L'entreprise semblait pouvoir aboutir à une conclusion aussi heureuse. Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin<sup>2</sup>, seigneur de Modane, dans le pays de Liége, né en 1610, était, comme tant d'autres capitaines de ce temps, un étranger entré au service de la France. Dès 1638, il était colonel d'un régiment de cavalerie en Franche-Comté, dans l'armée du duc de Longueville. Il s'attacha ensuite à M. le Prince, servit à la bataille de Fribourg (août 1644) en qualité de maréchal de camp, commanda l'infanterie française à Nordlingen (1645), assista à la prise de Furnes et au siège de Dunkerque (septembre-octobre 1646), suivit enfin Condé en Catalogne comme lieutenant-général, en 1647<sup>3</sup>. Le détacher de M. le Prince n'était sans doute pas facile. La reine recourut, cette fois, à une femme.

Elle s'appelait Mme de La Guette. Issue d'une famille de petite noblesse — son père était un gentilhomme campagnard, sa mère une bourgeoisie parisienne — Catherine Meurdrac était née, le 20 février 1613, à Mandres, un petit village du pays de Brie, au sud-est de Villeneuve-Saint-Georges. Contre le gré de son père, elle épousa un soldat de fortune, Jean Marius ou Mariot, écuyer, sieur de La Guette, qui possédait un château dans le voisinage, à Sucy-en-Brie, où il fut inhumé le 22 juin 1665. Mme de La Guette nous est connue par son acte de baptême et par ses *Mémoires*, publiés à La Haye en 1681<sup>4</sup>. Ces mémoires, dont elle est certainement l'auteur<sup>5</sup>, sont fort

1. *Ibid.*, f° 205.

2. On l'appelle souvent *Marsin*. Mais la véritable orthographe est *Marchin*; il signait ainsi.

3. Cf. la note de Charles Barry dans son édition de l'*Histoire de la guerre de Guyenne par le colonel Baltazar*, 1876, in-8°, p. 2-4, n. 2.

4. Une nouvelle édition en a été donnée par Morcau en 1856, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, avec des notes qui ont fait la lumière sur la personnalité de l'auteur. Ils ont été réimprimés par M. Pierre Viguié dans la collection « Les hommes, les faits et les mœurs », Paris, Henri Jonquieres, 1929, in-8°, illustré.

5. Barry (*op. cit.*, p. 126, n. 1 et p. 220, à l'index) a mis en doute leur authen-

curieux et divertissants. Si Dumas père les avait connus, il y aurait trouvé la matière d'un roman de cape et d'épée. Ils mériteraient aujourd'hui d'inspirer un cinéaste et donneraient un film passionnant à l'écran.

Mme de La Guette s'est peinte au naturel dans son livre. Elle y insiste sur le trait le plus original de son caractère, ce qu'elle appelle son « humeur martiale ». « J'ai toujours été, dit-elle, d'une humeur plus portée à la guerre qu'aux exercices tranquilles de mettre les poules à couver et de filer la quenouille, bien qu'on die qu'une femme ne doit savoir que cela. » Dès sa jeunesse, elle apprit à tenir un fleuret, à manier pistolets et fusils, à monter à cheval. Elle devint une écuyère accomplie, montant d'habitude à califourchon, vêtue en homme, bottée et éperonnée. Au total, dirions-nous aujourd'hui, une sportive, et de grande classe. Elle était femme, d'ailleurs, d'une vive intelligence, avec beaucoup d'esprit naturel et une culture qui lui permettait de faire bonne figure dans un cercle de précieuses. Avec cela, d'une sensibilité toute féminine, menant la vie la plus régulière, élevant sérieusement et chrétientement ses filles. Au reste, d'une égalité d'humeur, d'une sérénité empreinte d'un merveilleux optimisme, gardant le sourire aux heures les plus critiques de sa vie. Tout cela dénote un parfait équilibre physique et moral. Une âme saine dans un corps sain, tel est l'idéal auquel semble avoir atteint, sans effort apparent, cette Clorinde, robuste créature aux reins et à la tête également solides, pleine de bon sens, au verbe net et clair, souvent gaillard et truculent, type achevé de Française au temps de Louis XIII et de la jeunesse de Louis XIV.

En 1652, Mme de La Guette a quarante-neuf ans sonnés. C'est alors qu'elle entre dans l'histoire. Au lendemain du fameux combat du faubourg Saint-Antoine (1<sup>er</sup>-2 juillet) où, grâce au canon de la Bastille, que fit tirer la Grande Mademoiselle, l'avantage resta à Condé, Turenne avait retiré ses troupes à l'est de Villeneuve-Saint-Georges, autour duquel campait l'armée du duc Charles IV de Lorraine, duc sans duché, condottière au service des Princes. Réfugiée

ticipité. Il a cru qu'il s'agissait de mémoires fabriqués, comme il y en eut tant au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce scepticisme ne l'a d'ailleurs pas empêché de faire appel au témoignage de Mme de La Guette lorsqu'il s'accorde avec celui de Baltazar. Il reconnaît que dans ce « roman historique... il y a pourtant du vrai ». Les arguments de Barry contre l'authenticité sont faibles. Voir la discussion critique de M. Pierre Viguié dans sa réimpression (p. 173-175).

au château de Grosbois, au sud de Sucy, Mme de La Guette eut alors une occasion remarquable de rendre service au roi, c'est-à-dire à la cause nationale. A l'encontre de son mari et de son fils, qui servaient à l'armée de Marchin, elle gardait à cette cause une inébranlable fidélité. Avec son bon sens naturel, qui devint ici une clairvoyance singulière, et à la différence des autres héroïnes de la Fronde, elle ne songeait qu'au triomphe de la couronne. Alors que l'armée de Turenne était inférieure en nombre et en fort mauvaise posture, elle parvient à persuader un major du duc de Lorraine que, s'il attaque, il sera battu. Le stratagème réussit : le duc renonce à combattre et, quelques jours après, Turenne lève le camp et franchit la Seine à Ablon, le 7 septembre, à la barbe de l'ennemi. Menacées d'encerclement, les dernières troupes du roi avaient été sauvées grâce au patriotisme d'une bonne Française<sup>1</sup>.

A la fin d'octobre, Mme de La Guette revint à Paris et elle eut l'occasion d'y voir un des quatre échevins de la Ville, M. Philippe, maître d'hôtel ordinaire du roi<sup>2</sup>. Elle lui conta son histoire. « Il me dit : Madame, la chose est trop de conséquence pour n'être point sue. C'est un coup du ciel et j'en avertirai la reine. » Anne d'Autriche, mise au courant, exprima le désir de connaître Mme de La Guette. Elle la reçut au Val-de-Grâce, ce couvent de Bénédictines, au faubourg Saint-Jacques, où elle aimait à séjourner. « Elle me dit que j'avois agi en véritable Françoise et fidèle sujette, et que je serois récompensée du service que j'avois rendu au roi, mais qu'il falloit que je fisse un voyage à Bordeaux dans quatre jours, et qu'elle m'en vouloit instruire. Sa Majesté ayant pris la peine de me dire ce que j'avois à faire, je lui fis une profonde révérence et lui dis : Madame, je ferai de mon mieux. »

La mission était secrète. Mme de La Guette n'en dit pas l'objet, mais il est aisé à deviner. Il s'agissait d'une démarche auprès de Marchin, en vue de l'amener à faire son accommodement. Mme de La Guette était toute désignée pour tenter cette démarche. Son mari s'était attaché à la fortune de Marchin. Un peu avant la bataille de Nordlingen, où Marchin fut blessé, M. le Prince l'avait dépêché à la

1. Cf. le ms. fr. 25026, déjà cité, f° 146 r°.

2. Nicolas Philippe, un marchand de bois, avait été élu échevin le 16 avril 1650 (*Journal de Jean Vallier*, éd. Henri Courteault, t. II, 1912, p. 179, n. 4). — Cf. la note de la p. 113 des *Mémoires de Mme de La Guette*, éd. Moreau.

Cour pour annoncer la jonction des troupes de Bernard de Saxe-Weimar avec l'armée royale. Les *Mémoires* de Mme de La Guette nous l'apprennent, et aussi que Marchin vint ensuite à Paris, où elle s'occupa de le marier avec Marie de Balzac d'Entraigues, et où il tint un de ses enfants sur les fonts avec Mlle Molé, la petite-fille du premier président Mathieu Molé. L'acte de mariage de Marchin, en date du 19 mai 1651, confirme les *Mémoires*. Parmi les témoins, figure « Jean Mariot, écuyer, sieur de La Guette, capitaine de chevau-légers et maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté<sup>1</sup> ». Les liens entre Marchin et les de La Guette s'étaient resserrés encore quand il partit pour commander l'armée de Catalogne : il emmena avec lui, comme cornette, leur fils, alors âgé de neuf à dix ans seulement. Ainsi, tandis que Mme de La Guette restait fidèle à la cause nationale, son mari et son fils avaient été entraînés dans le parti de la Fronde, à la suite de Marchin<sup>2</sup>. Quant à elle, elle était, on le voit, doubllement qualifiée pour accepter la mission secrète que lui confiait Anne d'Autriche.

Cette mission se place en mars-avril 1653. Rentrée chez elle, à Sucy, elle donne ordre de conduire ses trois filles dans un couvent, près de Montereau. Puis elle obtient d'un ami de son mari, M. de Sainte-Olive<sup>3</sup>, qu'il l'accompagne jusqu'à Bordeaux, où, se contente-t-elle de lui dire, elle voulait faire son possible pour retirer M. de La Guette du parti où il était. Tous deux partent en carrosse. A Poitiers, l'état des chemins, par suite de la guerre, les oblige à prendre des chevaux de louage. Mme de La Guette enfourche le sien, et ils gagnent Angoulême. Après diverses aventures, complaisamment contées par le menu, elle atteint La Tour-Blanche, en Périgord, puis Bourdeille, ayant trouvé partout des cavaliers d'escorte. Là le gouverneur, M. de Saint-Aubin, la prend pour un très grand seigneur déguisé en femme, qui s'allait joindre au parti de M. le Prince. « Il faut croire que j'avois la mine drôle, puisqu'on me prenoit pour un homme ». Après avoir fait honneur à un succulent repas, elle lui déclare qu'étant lasse, elle désire se coucher.

1. Cf. la préface de l'éd. Moreau, p. XLVI.

2. « Mon mari fut assez malheureux pour être du nombre de ceux qui le suivirent. Je dis malheureux, encore une fois, car l'on ne doit jamais quitter le service de son roi, quoi qu'il advienne, ni sous quelque prétexte que ce soit. »

3. La *Gazette de France* fait mention, à la date du 24 juillet 1638, d'un sieur de Sainte-Olive qui était commissaire de l'artillerie au siège de Saint-Omer (Note de M. P. Viguié, dans son édition, p. 88).

Comme M. de Saint-Aubin sortoit, je lui dis un mot à l'oreille, qui étoit que je le priois de me faire venir une fille pour coucher dans ma chambre. Ce fut alors qu'il crut fermement que j'étois un homme et qu'il n'en falloit plus douter. Il me dit : « Madame, il n'y en a qu'une céans que vous trouverez assez passable; je vas vous l'envoyer. » Sainte-Olive demeura auprès de moi jusqu'à ce que la belle fût venue... La fille vint fort ajustée et bien propre... Je lui dis : « Ma belle fille, fermez bien la porte de ma chambre, je vous prie. » Elle le fit; puis je commençai à causer avec elle : je lui trouvai assez d'esprit. Je ne sais pas de quel métier elle se mêloit, mais toujours elle fut sage cette nuit-là. Elle dormit sur des sièges auprès du feu, et moi sur un très beau et bon lit.

Le lendemain, elle prend congé. « On m'amena mon cheval. M. le Gouverneur me tint l'étrier, quelque résistance que je fis. Je sautai légèrement en selle, jambe de ça, jambe de là, n'ayant jamais été à cheval autrement. » La voici enfin à Périgueux, où elle retrouve son mari, venu à sa rencontre. Il lui demande le sujet de son voyage. « Je lui dis : Je vous prie, ne me pressez point là-dessus. Vous le saurez quand il sera temps. Cependant, que rien ne vous inquiète. Il ne m'en parla plus, car il savoit fort bien que c'auroit été temps perdu et que j'avois les lèvres cadenassées quand il étoit question de garder un secret. » M. de Sainte-Olive la quitta alors et elle poursuivit sa route avec son mari.

A Libourne, ils s'embarquent sur la Dordogne, « pour passer dans des marais qu'on appelle vulgairement de Paluz ». A La Bastide, ils reprennent un bateau, qui les débarque à la porte du Chapeau-Rouge. M. de La Guette mène sa femme à son logis et la fait coucher pour se reposer de son exténuante randonnée. Le lendemain, elle va voir Mme de Marchin, qui accourt de sa toilette à l'antichambre, nu-tête, pour l'embrasser plus tôt. Ici un joli incident. Au cours de son voyage, quelqu'un lui avait parlé d'une belle demoiselle pour qui son mari passait pour avoir de l'inclination. Or elle la trouve chez Mme de Marchin. C'était Catherine-Charlotte d'Angennes, troisième fille de la marquise de Rambouillet. « Mon mari me dit : Ma grande fille (car il m'appeloit toujours de la sorte), voilà Mlle de Pisany : saluez-la. — Je la vois bien, lui dis-je, et je lui passai devant le nez sans m'arrêter et n'en faisant cas tout le temps que je fus là. » Son mari dut comprendre la leçon.

Là-dessus arrive Marchin. Le premier soin de Mme de La Guette est de le prier d'envoyer un trompette à Sarlat pour s'enquérir de son fils, un garçon de douze à treize ans, cornette dans le régiment

de Marchin. Car elle avait appris en route que, dans la nuit du 23 mars, « trois régiments d'infanterie, l'un à M. le Prince, l'autre à M. le Prince de Conti et l'autre à M. de Marsin », qui occupaient la ville, en avaient ouvert les portes aux troupes royales et forcé le gouverneur, François de Chavagnac, à s'enfuir à Agen<sup>1</sup>. Marchin la rassura. « Il me dit : Ne vous mettez point en peine, je m'en suis déjà informé : votre fils se porte bien : il est prisonnier; nous l'aurons à quelque prix que ce soit ». Le soir, seule à seul avec Marchin, qui pensait bien que son voyage n'était pas sans mystère, elle parla. « Je lui dis tout, et j'appuyai les choses des plus fortes raisons qui me vinrent à l'esprit. Je le trouvai dans de très beaux et bons sentiments; et il me dit qu'il en parleroit à M. le prince de Conty, qu'il le porteroit de tout son pouvoir à faire de manière que le roi en auroit satisfaction, et qu'inafflablement M. le Prince n'y seroit point contraire; que pour cet effet il prendroit la liberté d'écrire à Son Altesse une lettre de créance, quand il auroit conféré avec M. son frère; que mon mari en seroit le porteur, étant le seul à qui il se vouloit fier pour cela. Il le fit entrer où nous étions et lui parla succinctement de l'affaire, se réservant de lui dire toutes choses quand il en seroit temps. » Et voici la lettre de créance pour M. le Prince, « qui étoit à Stenay »<sup>2</sup>. Mme de La Guelte en donne une copie :

Je n'écrirai rien de particulier à Votre Altesse sur le sujet de la paix, que tout le monde désire, et que plusieurs croient que Votre Altesse ne veut point. Je tâche de désabuser ceux qui disent le contraire, étant assuré des bons sentiments de Votre Altesse. Je la supptie d'ajouter foi à ce que lui dira le sieur de La Guette, et de m'employer à ce qu'elle jugera à propos pour son service et pour le bien public. A Bordeaux, le vingt-cinquième avril 1653.

DE MARSIN<sup>3</sup>.

Durant son séjour à Bordeaux, Mme de La Guette alla voir, avec Mme de Marchin, la princesse de Condé à l'Archevêché, où elle logeait. Elle la trouva souffrant d'une congestion de la rate et la

1. Cf. le récit de Baltazar (p. 96-99) et les *Mémoires* de Gaspard de Chavagnac. (p. 186-188).

2. « Du 10 mars 1653. — M. de Beauvais est arrivé à Bordeaux, venant de Stenay, apportant une lettre de M. le Prince aux bourgeois de l'Ormée de Bordeaux, datée de Stenay, 22 février » (ms. fr. 25026, f° 198 v°). Cette lettre avait pour objet de remonter le moral des Ormistes.

3. Ce document a été argué de faux, comme étant invraisemblable à sa date (*Histoire de la guerre de Guyenne*, p. 126, n. 1). Les textes produits au début de cet article le justifient pleinement.

rassura en lui disant que la joie était le souverain remède à ce mal. Elle vit aussi le petit duc de Bourbon, né dans la nuit du 19 au 20 septembre 1652 et baptisé le 18 février 1653 à Saint-André<sup>1</sup>. Il était gravement malade et plongé dans un long assoupiissement. Mme de La Guette, se souvenant qu'elle avait eu dix enfants — cinq garçons et cinq filles — donna le conseil de l'éveiller et de le faire téter par deux fois. « Alors il parut tout gai. Je dis à Madame sa gouvernante qu'elle prit soin de lui faire donner le téton de temps en temps et que cela lui feroit beaucoup de bien ». Elle oublie d'ajouter que l'expérience ne réussit pas : l'enfant mourut le 11 avril.

Le lendemain, Mme de Marchin la mena promener à Bacalan, « une maison assez jolie, dont le jardin est fort agréable ». Le maître du lieu leur donna la collation dans un cabinet de verdure et, au retour, elles se promenèrent le long de la Garonne, « qui est quelque chose bien agréable ». Mme de La Guette revint à Bacalan, deux jours après avec son amie, pour faire une cavalcade avec les filles d'honneur de la princesse de Condé et de Mme de Longueville. » Beaucoup d'officiers suivirent à pied. Quand nous fûmes dans la prairie, je pris plaisir à faire galoper mon cheval de toute sa force, sans m'apercevoir que mes jupes avoient un peu remonté, ce qui fit que toutes ces belles demoiselles et ces messieurs se mirent à crier : Ah ! voilà Madame de la Guette qui montre sa cuisse ! Je leur dis : Il n'y a remède. Elle n'est pas comme celle d'un héron. Elle est belle, blanche et bien polie, comme vous la voyez; mais vous ne la verrez pas davantage. Puis je recommençai à galoper plus qu'au-paravant; et ayant fait ma course, je revins auprès de Mme de Marsin pour lui dire que je croyois qu'il ne faisoit pas trop sûr là, vu que l'on disoit que M. de Vendôme n'en étoit pas loin<sup>2</sup>, et que selon les apparences elle devoit se retirer. Elle me dit : Vous avez raison; retrions-nous. Comme elle passait devant le navire qui étoit de garde, le capitaine fit mettre le feu aux canons pour lui faire honneur. Cela

1. Il fut porté à l'église par Marchin et tenu sur les fonts par Mme de Longueville et le chevalier de Thodias, ancien jurat. On le nomma Louis de Bordeaux (ms. fr. 25026, f° 195; *Hist. de la guerre de Guyenne*, p. 36). — Communay (*L'Ormée à Bordeaux*, p. 66, n. 1) a fixé inexactement cette naissance au mois de janvier 1653.

2. La flotte de Vendôme était embossée devant Lormont, dont la garnison, composée de 575 Irlandais, devait se rendre le 26 mai (*Gazette de France*, p. 521-524; lettre du duc de Vendôme à la municipalité de Bayonne, 30 mai, publiée par Communay, *op. cit.*, p. 219; *Journal de Jean Vallier*, t. IV, p. 229).

donna tellement l'alarme par toute la ville de Bordeaux qu'on envoya voir ce que c'étoit. M. de Marsin nous le dit quand nous fûmes de retour, et que les Bordelais avoient cru d'abord que l'armée du roi approchoit. Ils en furent néanmoins quittes pour la peur. »

Quand Marchin eut conféré avec Conti au sujet de ce qui lui avait dit Mme de La Guette, elle écrivit à l'échevin parisien Philippe pour lui mander de dire à la reine qu'elle allait quitter Bordeaux avec son mari et qu'elle pouvait l'assurer qu'elle espérait que son voyage n'avait pas été inutile. « J'en avois, dit-elle, bien de la joie et disoit en moi-même : Pauvres messieurs de l'Ormée, vous donnerez bien-tôt du nez en terre. Quand je voyois passer ce Dureteste, leur chef, il me faisoit horreur. En effet, il porta ensuite la peine qu'il méritoit, comme tout le monde a su. »

Le retour de Bordeaux à Paris ne fut pas moins fertile que l'aller en péripéties dramatiques ou pittoresques. Entre Bordeaux et Vayres, des soldats en maraude des régiments de La Marcousse et de La Marche — deux régiments de Marchin — attaquèrent les voyageurs, les dépouillèrent et les laissèrent à pied, la bourse vide. Il leur fallut passer la nuit dans une chambre misérable, tapissée de toiles d'araignée, et dormir à même les dalles, sur un peu de paille sale. A Ribérac, on crut que Mme de La Guette était Marchin, déguisé en femme.

A Paris, l'échevin Philippe les présenta à la reine, à qui Mme de La Guelte rendit compte de sa mission, tandis que son mari l'informait qu'il avait une lettre de créance pour M. le Prince. Le lendemain, ils furent reçus par Mazarin, chez qui les introduisit son capitaine des gardes, M. de Besmaux. Comme la reine, le cardinal remercia Mme de La Guette. « Le service, lui dit-il, que vous avez rendu au roi, ayant empêché l'attaque que le duc Charles devoit faire à M. de Turenne, est un service de la dernière conséquence. Celui-ci est quelque chose de considérable aussi ». M. de La Guette étant resté fidèle à son chef et Marchin ayant rejoint Condé aux Pays-Bas, en décembre 1653, Mme de La Guette ne connut jamais les effets de la reconnaissance royale. Son mari, du reste, ne remplit pas la mission dont l'avait chargé Marchin auprès de Condé. Elle dit que Mazarin l'en empêcha et elle en donne la raison. Il était trop tard : Conti avait commencé à négocier en sous-main avec la cour. Les *Mémoires* de Lenet et ceux de Chouppes, qui servit d'intermédiaire, avec Daniel de Cosnac, aumônier de Conti, puis avec Gourville, envoyé à Bor-

deaux par Mazarin, confirment ce que dit Mme de La Guette, qui ajoute que son mari revint à Bordeaux<sup>1</sup>.

Quels furent les résultats de sa mission secrète ? A l'entendre, elle eut pour effet de préparer l'amnistie que le roi accorda à Condé, Conti, Mme de Longueville et aussi la capitulation de Bordeaux. « Quant aux Bordelais, dit-elle, ils prirent ombrage de mon voyage, parce que plusieurs du parti de l'Ormée m'avoient vue chez M. le comte de Marsin ; et aussitôt que j'étois partie, ils en prirent l'alarme et crurent bonnement qu'on les trahissoit et qu'ils étoient tous perdus, si le roi ne leur faisoit miséricorde. C'est pourquoi ils envoyèrent un député à M. de Vendôme, pour le supplier très humblement d'intercéder pour eux envers Sa Majesté, et le roi eut la bonté de leur pardonner ». C'est aller un peu vite et simplifier les choses. Ce n'est qu'après la prise de Bourg, évacué par les Espagnols le 3 juillet, et celle de Libourne le 17, qu'eut lieu, le 19, à l'hôtel de ville, l'assemblée où les notables bourgeois déclarèrent à Conti qu'ils voulaient la paix et qu'on décida d'envoyer, le 27 juillet, le chevalier de Thodias, Salomon de Virelade et Bacalan aux généraux du roi. D'autres délégations partirent les jours suivants et les négociations furent difficiles, en raison des prétentions des Bordelais, qui demandaient notamment le rétablissement de Condé dans toutes ses charges et gouvernements, la démolition des forts construits par les armées royales, le rétablissement dans Bordeaux du Parlement transféré depuis le 3 mars à Agen, la suppression de divers impôts<sup>2</sup>. C'est le 30 juillet que ces députés signèrent le traité en trente-cinq articles qui constitua la capitulation de Bordeaux. Mme de La Guette — elle a oublié de le dire — avait, en fait, échoué. Mais sa tentative, restée ignorée des historiens de la Fronde bordelaise, méritait d'être signalée.

#### PAUL COURTEAULT

1. *Mémoires de Lenet*, p. 609; *Mémoires de Chouppe*, éd. Moreau, p. 181 et suiv.; *Mémoires de Gourville*, t. I, p. 90 et suiv.; ms. fr. 25026, f° 246 r°. — Quant à Marchin, pour faire son accommodement, il demanda le bâton de maréchal de France, qu'avait obtenu du Daugnon. Prétention exorbitante, qui fut refusée, d'autant plus qu'avec Baltazar, il mena la lutte jusqu'au bout à Bordeaux. Après la capitulation de la ville, il passa en Espagne. Le 6 août, Mazarin écrivait au duc de Candale : « Pour Marchin, sa trahison a été si noire et si infâme qu'il ne faut rien oublier pour tâcher de l'exclure du traité. » (Arch. nationales, KK, 1221, f° 443. — *Journal de Jean Vallier*, t. IV, p. 280, n. 2).

2. Daniel de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. VIII, p. 106-107; *Journal de Jean Vallier*, t. IV, p. 280-281. — Marchin envoya à cette occasion La Guette à Lormont, pour demander au duc de Vendôme un passeport « qui ne le satisfit point du tout ». (*Hist. de la guerre de Guyenne*, p. 126-127.)



